

Rénovez votre local professionnel

Référence : 3.2.45

Thématique : Bien gérer mon activité



Objectifs

Propriétaire ou locataire, vous souhaitez réaliser des économies d'énergie et améliorer le confort de vos clients etcollaborateurs ? Faites-vous accompagner dans votre projet de rénovation, de l'idée jusqu'à la réalisation des travaux : contactez votre conseiller pour un premier échange, connaître les aides financières possibles et réaliser un état des lieux de votre local.

Les plus

- Un premier échange rapide pour un premier niveau de conseil
- Pour aller plus loin : un état des lieux de votre local dans votre entreprise
- Une prestation 100% financée
- Des économies d'énergie et un engagement durable

Public

Chefs d'entreprise ou créateurs

Format

Conseil individuel

Durée

De 15 min (informations) à 5 jours (si travaux)

Moyens et encadrements pédagogiques

- Information (M2) : un premier niveau d'information par téléphone et/ou mail
- Conseils et accompagnement (M3) : un plan d'actions adapté à la situation du

chef d'entreprise répondant aux critères du financement

Tarif

100% financé

Délivré par:

- CMA PACA : 117 avenue du Prado 13008 Marseille

Tarifs:

- Dirigeant(e)s - gratuit
- Créateur/repreneur d'entreprise - gratuit